Cfdt: THALES

PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

LUNDI 16 NOVEMBRE · JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA TOLÉRANCE

S'ouvrir aux différences.

UNE REMARQUE DE TROP, **C'EST DÉJÀ TROP**

Le 16 novembre, la CFDT Thales vous invite à faire du respect un réflexe. Au bureau, à l'atelier, en réunion, sur Teams.



Une vanne sur un accent. Un surnom qui s'impose. Une remarque sur l'âge, le poids, la religion, un retour de congé maternité. Un « s'il a eu le poste, c'est parce que… ». Pris un par un, ça paraît anodin. Mis bout à bout, ça abîme des collègues, des équipes, et la confiance de tous.

LA TOLÉRANCE A UNE LIMITE : LE DROIT

Être tolérant, ce n'est pas tout accepter. C'est respecter chacun, dans un cadre clair. **Au travail, ce cadre existe :**

LES DISCRIMINATIONS **SONT INTERDITES**

Le Code du travail en liste plus de 25 critères : origine, sexe, âge, handicap, orientation sexuelle, religion, apparence physique, activité syndicale…

SEXISME ET **HARCÈLEMENT AUSSI**

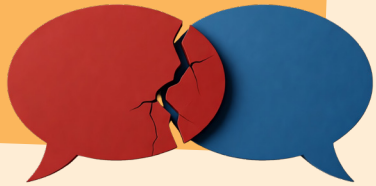
En face à face, en réunion, par mail ou sur une messagerie : **le canal ne change rien.**

L'EMPLOYEUR DOIT **VOUS PROTÉGER**

La santé physique et mentale de chaque salarié est une obligation. **Le respect des droits humains est aussi un pilier de la RSE de Thales.**

CE QU'ON LAISSE PASSER **FINIT PAR DEVENIR LA NORME.**

Les réseaux sociaux ont banalisé les propos offensants. Ils n'ont rien à faire dans nos couloirs, nos ateliers, nos open spaces. La vigilance, c'est sur nos propres mots comme sur ceux que l'on entend.



LA TOLÉRANCE, UN PILIER DE LA RSE

Dans l'entreprise, la tolérance est l'un des axes majeurs de la Responsabilité sociale et sociétale (RSE).

Les droits humains doivent être respectés chez Thales, mais aussi dans toutes les entreprises liées à ses activités : fournisseurs, sous-traitants, partenaires. Le respect ne s'arrête pas aux portes de nos sites.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Journée internationale de la tolérance est née de la Déclaration de principes sur la tolérance, adoptée par les États membres de l'UNESCO le 16 novembre 1995, à Paris.

VISÉ·E OU TÉMOIN ? NE RESTEZ PAS SEUL·E

NOTEZ

Date, lieu, propos exacts, personnes présentes. Des faits précis, c'est ce qui permet d'agir.

PARLEZ-EN

À un collègue de confiance, un élu CFDT, les référents harcèlement, les RH ou la médecine du travail.

FAITES-VOUS ACCOMPAGNER

La CFDT vous écoute, vous conseille et reste à vos côtés à chaque étape, en toute confidentialité.



Témoin d'une scène ?

Un simple « ce n'est pas drôle » suffit souvent à l'arrêter. Et après coup, un mot à la personne visée : « Je suis là si tu veux en parler. »

Se taire, c'est la laisser seule.





LA CFDT AGIT SUR CHAQUE SITE

Le respect ne se décrète pas au siège. Il se construit sur le terrain, et c'est là que la CFDT est présente.

- **En CSSCT :** nous faisons remonter les situations, demandons des enquêtes et suivons les plans d'action.
- **En commissions Emploi-Handicap et Égalité professionnelle :** nous veillons à l'égalité de traitement, de l'embauche à l'évolution de carrière.
- **Face aux Directions locales et Groupe :** nous demandons à être associés aux décisions, campagnes et enquêtes sur l'inclusion et la lutte contre les discriminations. Une RSE qui s'écrit au siège doit se vivre sur le terrain.

LE 16 NOVEMBRE, SYMBOLIQUEMENT. TOUS LES AUTRES JOURS, NATURELLEMENT.

Contre toutes les discriminations, toutes les intolérances :
le respect, ça se pratique ensemble.

Cfdt: THALES